

ASSEMBLEE NATIONALE30 novembre 2005

PARCS NATIONAUX - (n° 2347)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 273

présenté par
M. Giran, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 13

Compléter le troisième alinéa de cet article par le mot :

« concerné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.